

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 4225 euros

11 jours

CM013

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Utiliser SQL pour piloter le SGBD Oracle et manipuler des données
- Recourir au langage PL/SQL pour transmettre des blocs de programmation
- Maîtriser les fonctionnalités clés d'Oracle
- Pouvoir garantir une exploitation fiable et efficace du système
- Sécuriser les bases et s'assurer de leur disponibilité

PRE-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

PUBLIC CONCERNE

- Personne désirant se spécialiser en tant qu'exploitant Oracle

DATES INTER-ENTREPRISES

Lille

18/01/2021, 07/06/2021, 15/11/2021,

A distance

25/01/2021, 06/04/2021, 07/06/2021, 13/09/2021,
22/11/2021,

Paris

25/01/2021, 06/04/2021, 07/06/2021, 13/09/2021,
22/11/2021,

Lyon

22/02/2021, 14/06/2021, 18/10/2021,

Sophia Antipolis

22/03/2021, 06/09/2021,

Aix-en-Provence

29/03/2021, 13/09/2021,

Rouen

29/03/2021, 13/09/2021,

Nantes

26/04/2021, 25/10/2021,

Rennes

26/04/2021, 25/10/2021,

Toulouse

03/05/2021, 08/11/2021,

Strasbourg

10/05/2021, 11/10/2021,

NOUS CONTACTER

AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com

Linux



FORMATION ORACLE : CURSUS EXPLOITANT

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

Le Coursus Métier Oracle : Coursus Exploitant sur 11 jours se décompose en trois parties traitant respectivement de l'utilisation de bases de données Oracles à l'aide du langage SQL, du développement Oracle PL/SQL et enfin, de l'administration du système Oracle 10g.

Pourquoi Oracle ?

Maîtriser ses données est un élément clés du bon fonctionnement et développement d'organisations. Oracle apparaît comme le leader de son marché grâce à son système riche, fiable et performant

PROGRAMME

1/ Partie I : Interroger et manipuler des BDD Oracle avec SQL

- Les objectifs de la partie (3 jours)
- Présentation du modèle relationnel
- Présentation des composantes du serveur Oracle
- Utiliser les commandes SQL + : présentation
- Les variables de substitution
- Le dictionnaire de données
- Appréhender le langage d'interrogation de données
- Comprendre la structure d'une requête SQL
- Appréhender les valeurs NULL
- Utiliser les opérateurs logiques
- Utiliser les fonctions de SQL : présentation
- Les chaînes de caractères et fonctions numériques
- Les fonctions de conversion, générales et de groupement
- Utiliser les requêtes multi-tables (jointures)
- Comprendre et utiliser les opérateurs ensemblistes
- Comprendre et utiliser les sous-interrogations
- LMD : langage de manipulation des données
- Effectuer une transaction et fin de transaction
- Faire une annulation partielle et un verrouillage
- LDD : langage de définition des données
- Appréhender les types de données et contraintes
- Savoir modifier ou supprimer des tables
- Contrôler les accès : créer un utilisateur et gérer les privilèges

2/ Partie II : Développement Oracle PL/SQL

- Les objectifs de la partie (3 jours)
- PL/SQL : introduction au langage
- Appréhender l'architecture de produits Oracle
- Les variables : déclaration et utilisation
- Les constantes : déclaration et utilisation
- Utiliser différents types composites
- Créer et utiliser records
- Créer et utiliser des tables PL/SQL
- Comprendre les instructions SQL
- Savoir rédiger des traitements conditionnels
- Savoir rédiger des traitements répétitifs
- Déclaration et utilisation de curseurs
- Personnalisation du traitement des erreurs
- Se servir d'exceptions prédéfinies
- Créer des procédures et fonctions stockées
- Appeler des objets stockés
- Se servir de packages Oracle

3/ Partie III : Administration de système Oracle 10g

- Les objectifs de la partie (5 jours)
- Appréhender l'architecture Oracle : présentation
- Comprendre les outils
- Appréhender les bases de données relationnelles
- Savoir installer et configurer un serveur
- Utiliser le dictionnaire de données
- Appréhender scheduler et ASM
- Introduction à la base de données et l'instance
- Démarrer et arrêter une base de données
- Concevoir une base
- Configurer l'instance
- Appréhender les structures globales de stockage
- Utiliser le fichier de contrôle
- Gestion des groupes de Redo Log
- Organiser le stockage
- Gérer des tablespaces
- Sécuriser une base
- Gérer automatiquement la mémoire
- Effectuer le tuning de la Shared Pool
- Gérer des Pools d'instance
- Utiliser l'optimiseur Oracle
- Gérer les utilisateurs et leurs droits
- Gérer les utilisateurs et mots de passe
- Administrer les droits, privilèges et rôles
- Comprendre le stockage de schéma applicatif
- Utiliser les objets de schéma
- Gérer des tables
- Comprendre la génération automatique et statistique
- Gérer le stockage de table et les index
- Se servir des utilitaires et sauvegarder
- les utilitaires EXPORT, IMPORT et SQL*Load
- Appréhender la technologie Data pump
- Effectuer des sauvegardes logiques et physiques
- Restaurer le système

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75